



Atlas régional des diagnostics territoriaux stratégiques (DTS)

conduits sur la période 2005-2014

Centre-Val de Loire

Les diagnostics territoriaux, un outil pour identifier, objectiver et lutter contre les discriminations

Les diagnostics territoriaux stratégiques (DTS) du Commissariat général à l'égalité des territoires permettent, chaque année, à plusieurs territoires de dresser collectivement un état des lieux des phénomènes discriminatoires liés à l'origine et d'élaborer des préconisations pour y remédier.

Financés par le CGET suite à un appel d'offres, les DTS sont prioritairement conduits sur les territoires de la politique de la ville – avec l'aide d'un prestataire extérieur – et en partenariat avec les services de l'État, les collectivités locales et les réseaux associatifs locaux.

Formidable outil de mobilisation des acteurs et d'objectivation des problématiques rencontrées par les habitants, le DTS permet d'identifier les « zones de risque discriminatoire » dans différents domaines (emploi, logement, éducation, santé...).

Ce diagnostic partagé facilite la mise en œuvre des plans territoriaux de lutte contre les discriminations (PTLCD), véritable programme d'actions que chaque contrat de ville doit intégrer depuis 2015.

Ce document rend compte de manière synthétique des DTS conduits ces dix dernières années en France métropolitaine. Il a été pensé comme un « atlas » pour permettre une entrée par territoires. Il doit permettre d'agir contre les discriminations.

L'ensemble de ces diagnostics sont disponibles auprès du bureau « Prévention et lutte contre les discriminations » du CGET.

**Sébastien Jallet, commissaire délégué à l'égalité des territoires
et directeur de la Ville et de la Cohésion urbaine**

Cette région se caractérise par la réalisation de **2 DTS**, concernant la **thématique** du **logement** et le **public spécifique** des **gens du voyage**.

2009 – Tours (Logement) : "Diagnostic sur le logement des populations immigrées et les discriminations dans l'accès au logement ou la mobilité résidentielle des ménages immigrés sur l'agglomération tourangelle" ([FORS](#))

2010 – Régional (Gens du voyage) : "Diagnostic sur la présence, l'accès aux droits et les discriminations des gens du voyage en région centre" ([AURES-Reflex](#))

① OBJECTIFS DE DÉPART

- Mieux connaître les conditions d'habitat et les parcours résidentiels des immigrés sur le territoire de l'agglomération.
- Décrire et analyser les pratiques des acteurs locaux du logement et de l'habitat.
- Formuler des préconisations.

② MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

- Collecte et analyse secondaire de données.
- Réalisation d'entretiens avec les acteurs locaux (30).
- Réalisation d'entretiens avec des habitants immigrés ou issus de l'immigration (10).
- Animation de 3 groupes de travail (prospective).

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE (COPIL)

- **Collectivité** : agglomération de Tours.
- **État** : DRJSCS.
- **Organisme** : Mission locale.

③ PROBLÉMATIQUES SOULEVÉES

- Un système local du logement qui a tendance à reproduire la situation de concentration sociale et ethnique.
- Du côté des institutionnels : un relatif déni du phénomène discriminatoire ; le sentiment qu'il n'y a pas d'enjeu social sur cette question.
- Du côté des habitants : la discrimination est présentée comme un fait social quotidien.
- Une relative méconnaissance de la discrimination et de ses formes : notions de discrimination indirecte et systémique peu utilisées ; confusions entre intégration et discrimination...
- Dans le logement social, l'enjeu se situe moins dans l'accès au logement qu'au niveau du parcours résidentiel (mutation, décohabitation).
- Dans le logement privé, les cas de discriminations directes sont plus fréquents, et les stéréotypes négatifs sont légion.
- Des trajectoires résidentielles contrariées et des phénomènes d'autocensure chez les ménages immigrés.

④ PROPOSITIONS/PRÉCONISATIONS

Renforcer la formation des acteurs du logement, notamment en direction des décideurs, médiateurs.

Améliorer la transparence sur la gestion de la demande de logement :

- Élaboration d'une charte de bonnes pratiques d'attribution au sein des HLM.
- Expérimenter des méthodes objectives de traitement des dossiers (*scoring*, fichier commun de la demande) avec les réservataires.

Impulser les projets de promotion résidentielle :

- Proposer des parcours résidentiels à des moments clés (décohabitation).
- Renforcer l'intermédiation dans le privé (jeunes en décohabitation) .
- Cibler également les ménages immigrés dans la communication et la valorisation des patrimoines neufs de l'agglomération.

Communiquer sur l'engagement à assurer une égalité de traitement (supports internes, presse locale).

> PARTICULARITÉS DU RAPPORT FINAL

Nombreux *verbatim* issus des entretiens avec les habitants et les acteurs locaux.

① OBJECTIFS DE DÉPART

- Construire une connaissance partagée des problématiques concernant les GDV.
- Caractériser les actions publiques sur les 6 départements.
- Analyser l'accès aux droits.
- Engager une dynamique de réseau autour des solutions.

② MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

- Recueil et analyse documentaire.
- Entretiens auprès d'acteurs locaux (15).
- Capitalisation de 12 actions identifiées comme "bonnes pratiques".
- Animation d'un séminaire régional.

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE (COPIL)

- État : DR Acisé, Préfecture, Inspection Académique, Casnav, Drass.

③ PROBLÉMATIQUES SOULEVÉES

- Des représentations négatives qui entravent la relation locative dans le privé comme dans le parc social.
- Une offre sociale peu adaptée aux mœurs des GDV.
- Un difficile accès à la pleine citoyenneté (une faible représentation dans les diverses instances représentant les habitants).
- Des problématiques de domiciliation qui nuisent à l'accès aux droits sociaux.
- Un accès à l'école entravé (refus d'inscription, éloignement des aires, concentration des élèves GDV).
- Des conditions de scolarisation inégalitaires (absentéisme toléré, faiblesse des dispositifs de soutien).
- Une connaissance limitée et déformée des pratiques économiques des GDV.
- Des freins à la création d'entreprise (difficile reconnaissance de la Chambre des Métiers, difficile accès aux crédits bancaires et assurances).
- Des dispositifs d'insertion inadaptés au mode de vie itinérant.

④ PROPOSITIONS/PRÉCONISATIONS

Pour une citoyenneté pleine et effective

- Mieux informer sur les droits.
- Favoriser le dialogue et l'interconnaissance notamment en développant l'accès aux loisirs.
- Consolider la mise en réseau des acteurs du social (échanges d'expériences, mutualisation d'informations et d'outils).

Pour une scolarisation "normale"

- Permettre l'inscription scolaire quelle que soit la situation de la famille.
- Favoriser le rapprochement école-familles (médiation, accompagnement pédagogique des enseignants, dispositifs d'appui spécifiques).

Pour une intégration économique

- Accompagner la création d'entreprise.
- Développer la médiation vers l'emploi.
- Accompagner la validation des compétences.

> PARTICULARITÉS DU RAPPORT FINAL

- Analyse détaillée des pratiques des GDV en matière d'éducation, d'emploi, de santé, de citoyenneté.
- Présentation de 12 "bonnes pratiques" locales.

Contact au CGET

Direction de la ville et de la cohésion urbaine

Frédéric Callens - chef de bureau de la prévention
et de la lutte contre les discriminations

frederic.callens@cget.gouv.fr

www.cget.gouv.fr

www.ville.gouv.fr

Des clés pour mettre en œuvre et évaluer les actions de prévention et de lutte contre les discriminations



Les discriminations liées à l'origine sont les plus criantes. Elles minent considérablement notre cohésion sociale par les inégalités et les replis qu'elles entraînent, lorsqu'elles se cumulent à d'autres discriminations et, notamment, celle liée à l'adresse, reconnue par la loi de février 2014.

Ce guide propose des clés pour l'évaluation des actions de prévention et de lutte contre les discriminations liées à l'origine et des actions d'accès aux droits. Il est le fruit d'une collaboration entre les services de l'État, les Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, du Défenseur des droits et des partenaires associatifs.

La deuxième partie de l'ouvrage présente des actions concrètes. La lutte contre les discriminations constitue un des axes des contrats de ville pour combattre les inégalités. Elle reste au cœur des enjeux du ministère de la Ville, au niveau national ou à l'échelle locale, pour s'attacher à lever le déni des acteurs privés et publics, pour mettre des mots sur la réalité vécue et pour renforcer l'enjeu fondamental qu'est la citoyenneté.



Guide en téléchargement gratuit sur :
<http://www.cget.gouv.fr/somme-prevention-lutte-contre-discriminations-contrats-de-ville>